



GCA

Groupement des commerçants et artisans de St-Légier - La Chiésaz



Procès-verbal de l'Assemblée générale du

Jeudi 21 mars 2019

18h - Bâtiment forestier, Ch. du Saugy, St-Légier

19h - Conférence et Apéritif

20h - Auberge de la Veveyse, Route de Châtel-St-Denis 212, St-Légier

Repas

L'ordre du jour est le suivant :

- 1) Ouverture de la séance, liste de présence.
- 2) Adoption du procès-verbal de l'Assemblée du 26 avril 2018 disponible sur www.gcas.ch
- 3) Rapport du Président
- 4) Rapport de la caissière
- 5) Rapport des vérificateurs
- 6) Adoption des rapports et décharge au comité
- 7) Fixation des cotisations annuelles pour 2020
- 8) Elections et démissions
- 9) Désignation des vérificateurs des comptes pour 2019
- 10) Propositions individuelles et divers.

Le repas sera précédé par une présentation de Mr. Manuel Goumaz, intitulée « **A dos de bambou : Partir sac à dos et revenir à vélo** »

C'est en embarquant dans le transsibérien que Manuel commence sa balade, avec une seule idée fixe : Cap à l'Est. Le périple de 2 ans se façonne petit à petit et fait place à beaucoup de surprises. Comme improviser une traversée de la Mongolie à moto, faire de la voile au Japon ou encore fabriquer un vélo en bambou à Shanghai. Ce vélo, Forrest, va le ramener jusqu'à la maison, à travers la route de la soie et une Asie centrale intrigante.

1) Ouverture de la séance, liste de présence

L'assemblée est présidée par M. Guy Marti.

Il souhaite la bienvenue aux membres présents et salue particulièrement la présence de : du Syndic de St-Légier, M. Alain Bovay

Messieurs les Municipaux Dominique Epp et Thierry George, Messieurs les membres du comité du groupement des commerçants et Artisans de Blonay représenté par son Président Monsieur

Christophe Mury, Monsieur Alexandre Grandjean, Caissier et Madame Natacha Turrian membre. Il salue également la présence de Monsieur Dominique Traversini, rédacteur en chef du journal intercommunal COMMune Info et Madame Marianne Jaquet, Graphiste du journal intercommunal COMMune Info, Monsieur Bernard Schmid, représentant la Promove.

Se sont excusés : -

Se sont annoncés en retard : Dominique Martin, Syndic de Blonay

Les commerçants et artisans présents (26) :

Amstein SA, Arelec Sàrl, Art'Optique St-Légier SA, Banque Raiffeisen, Carrosserie de la Veyre SA, Choucouné Mode, Cidrerie de St-Légier, Cornaz Fontanellaz Construction SA, De Joffrey Bernard, Ducraux Philippe, Equet Amélie, Espace Bio-Energie & Mieux-Etre, Garage Atelier de St-Légier Sàrl, Gilbert Aubert SA, Grisoni Carrelage, Inside Properties Sàrl, Jardin d'enfants Les Lutins, L'Artisan Cuir, Liaudat SA, Lorella Bolumetti, Massonnet SA, Monnard SA, Nectardesing Marianne Jacquet, Restaurant le Lob, Rochat Eric, Rochat Solaire SA, VG Technologies SA, Philippe Lagler, Membre du comité

Les commerçants et artisans excusés (30) :

2+ Architecture Sàrl, AAR Assistance Automobile Riviera Sàrl, Aqua Delfinée, Art de Plaire, Association Tout en Couleur, Auberge Communale, Balsiger Mathieu, Boulangerie Golay, Carrosserie du Ront-Point SA, Cave des Curtis, Chevalley Automobiles Y et E SA, Chevalley Motos Sàrl, Coaching Progression, Denner Satellite, Force E, Garage du Mont-Pèlerin SA, Groupe Médico-Dentaire MVRC SA, Histoire d'un Jardin, Home Salem, Hôtel Modern Times, Idéalcéramique St-Légier SA, Lathion Tanya, MS8 Sàrl, P.A. Moto SA, Pharmacie de St-Légier, Restaurant La Bénédiction, Riviera Carburant Lavage SA, Schaller Irène, Schuler Nick et Marina, Stöckli Swiss Sport SA

Les membres ayant été convoqué par courrier conformément à l'art 8 des statuts de ce fait les délibérations peuvent démarrer selon l'ordre du jour envoyé.

L'ordre du jour a été envoyé avec la convocation et n'a pas été modifié. Le Président demande qu'un vote soit effectué pour valider l'ordre du jour :

Avis contraire : 0

Abstention : 0

L'ordre du jour est donc accepté à l'unanimité

Il demande aux membres qui ne l'auraient pas encore fait de signer la liste des présences.

2) Adoption du procès-verbal de l'Assemblée du 26 avril 2018 (disponible sur www.gcas.ch)

Des exemplaires du PV sont à disposition des membres dans la salle.

La discussion est ouverte. Le P.V est approuvé à l'unanimité.

Avis contraire : 0

Abstention : 0

L'ordre du jour est donc accepté à l'unanimité

Le Président remercie Mme Ariane Wunderli pour la rédaction du P.V.

2) Rapport du Président

Mesdames et Messieurs les membres du Groupement des Commerçants et Artisans,

Votre comité dans la continuité de sa configuration que vous avez renouvelé lors de la dernière assemblée a continué ces implications tout au long de l'année 2018 en se mettant à disposition afin de mener avec enthousiasme, respect et attention nos engagements que je vais vous relater.

Nous avons persévéré de nous impliquer sur les dossiers en cours et de gérer notre groupement en essayant d'optimiser le plus possible l'organisation de votre comité. Actuellement, je dirai qu'il nous reste encore du travail d'organisation à l'interne de notre comité afin d'arriver de trouver notre rythme de croisière nécessaire au bon fonctionnement de notre groupement nous permettant d'approfondir nos implications sur les dossiers ouverts.

Dans mon rapport de 2017, je vous informais que nous nous efforçons de mettre en évidence toute l'importance de la proximité, le soutien aux commerçants, aux artisans, aux PME et aux indépendants de notre commune qui joue un rôle essentiel pour l'ensemble de l'économie d'un village, d'une région.

Pour cela, la confiance et le soutien de nos autorités sont essentiels.

J'en veux pour preuve, mes propos de l'année dernière sur la réflexion que nous avons menée avec nos autorités et les responsables de MVR sur l'accès de la gare du château d'Hauteville tant pour les personnes à mobilité réduite que pour les voyageurs qui aujourd'hui n'est pas adapté aux besoins.

Et bien chers membres, nos autorités ont saisi l'opportunité d'effectuer un lien entre la fête des vigneronnes et le MVR pour effectuer non pas une réflexion mais une réalisation selon une des variantes que nous avons proposé par l'intermédiaire d'un plan effectué par monsieur Martin Bornand du bureau d'ingénieur TBM.

La volonté d'avancer de nos autorités et de l'implication de monsieur Thierry George municipal en charge de ce dicastère permettra une première réalisation de construction pour la fête des vigneronnes d'un nouveau quai de gare côté Lausanne et ensuite un préavis devra être validé par le conseil communal pour la réalisation d'une passerelle partant du quai et passant au-dessus de la route de St-Légier avec une rampe permettant de rejoindre les quartiers de Milavy ainsi que l'hôte Modern Time et la cité du Génévrier en toutes sécurités.

Votre comité reste optimiste et compte sur nos autorités pour ne pas laisser ce dossier prendre la poussière afin que la deuxième partie soit réalisée également en 2019.

La signification du terme échange est l'esprit que l'ensemble de notre groupement a fait preuve tout au long de l'année comme lors de la correction de virage situé sous le pont de l'autoroute

A 9 de la rte de La Veyre d'En-Haut qui grâce à cet esprit nos autorités ont pu apprécier, je l'espère du moins l'échange que vous commerçants et artisans de ce secteur vous avez fait preuve avant et pendant cette période de travaux.

Tout comme votre comité a également apprécié de nos autorités l'échange et l'écoute qu'elle a manifesté avec votre comité afin de mener à bien le projet de la traversée du village.

Nous sommes convaincus qu'un même échange s'effectuera lors de la réalisation des travaux afin de pénaliser le moins possible nos commerçants en bordure de cette traversée.

Ce pingpong d'échange qui reflète bien la volonté commune d'évoluer ensemble ne doit pas vous faire penser que tout est si facile et bien huilé.

Malgré que le dossier de signalisation qui depuis le 18 février dernier à vu une légère avancée sur la signalisation routière pour accéder aux Zones Industrielles par les secteurs rte de St-Légier, rte d'Hauteville et rte de Rio-Gredon. Et que la nouvelle organisation de la signalisation routière et commerciale à l'intérieure des ZI La Veyre selon l'information donnée lors de mon rapport de 2018 celle-ci sera validée et adaptée lors du développement du site stratégique de La Veyre.

Alors, ces points nous donnent de l'optimisme et de l'énergie pour relancer nos implications afin de sensibiliser nos autorités à échanger avec votre comité pour améliorer la visibilité de la signalisation des 30 minutes gratuites des places de stationnement sur l'ensemble du territoire communal.

Et de rappeler que nous sommes impatients d'une réponse à notre correspondance suite à la présentation de l'étude pour la densification de la zone d'activités de Rio-Gredon en date du 1^{er} mars 2018 et à la Plateforme Entreprise du 24 avril 2018 pour le développement du passage de la ligne de bus 215 à la rte du Rio Gredon et Rte d'Hauteville.

Vous informer également malgré l'impulsion de votre comité pour l'organisation de la St-Nicolas en 2015 et 2016 et notre non-participation en 2017 relatée lors du rapport de l'année dernière et que la volonté d'échange est également restée absent pour l'édition de 2018 tant par le comité de la Ste De Développement que par le représentant de nos autorités, votre comité a décidé de conserver son énergie pour mener à bien les nombreux projets en cours et futurs qui nous attend et nous avons décidé de renoncer à toutes implication pour la St-Nicolas.

Cette décision fut qu'une formalité pour nous étant donné que tout contact sur cette organisation est resté lettre morte depuis janvier 2017.

Nous aurions pu utiliser notre non-implication pour la St-Nicolas afin d'organiser, un deuxième Networking commun avec le GCAB en 2018 mais notre choix s'est porté sur d'autres implications pour notre groupement.

Cela ne veut pas dire que rien n'a été effectué, car nous envisageons avec le GCAB une nouvelle rencontre commune certainement au dernier trimestre de cette année.

Toujours dans l'esprit de promouvoir nos commerçants et artisans locaux, nous avons effectuer le lien avec la Promove afin de vous permettre à chacun de nos membres et non membres de St-Légier-la Chiésaz de se mesurer par son activité aux mérites de l'Economie Riviera-Lavaux.

La Promove a enregistré 86 dossiers réparti en 4 catégories, Impact, Proximité, Entreprendre, Rayonnement.

Sur les 86 dossiers, 12 dossiers de St-Légier comprenant 3 dossiers d'entreprises non membres du groupement et 9 dossiers de commerçants et artisans de nos membres.

J'exprime toute mes félicitations à nos membres qui ont osé ce challenge soit : Sérieusement Ludique, Groupe Volet SA, RoCHAT Solaire SA, Auberge Communale, Chevalley Motos, ID Mobile, Jardins d'enfants Les Lutins, Arélec et Aqua Delfiné, ainsi qu'à celles qui ne sont pas encore membres de notre groupement Isopym, Youpag SA et Rebeef.

Je me plais de relever que les Jurys ayants auditionnés et visité à plusieurs reprise l'ensemble des candidats ont sélectionnés pour la finale dans la catégorie IMPACT l'entreprise Groupe Volet SA membre de notre groupement et dans la catégorie ENTREPRENDRE la société Youpag de St-Légier.

Merci également à notre vice-président Philippe Lagler qui a effectué le lien avec la Promove.

Lorsque je vous parle d'échange, je fais également allusion à notre journal intercommunal COMMune info vecteur d'information de la vie de nos communes qui est très apprécié à Blonay / St-Légier et sur la Riviera.

Pour cela, le groupement des commerçants de Blonay et de St-Légier s'affirme de plus en plus comme un partenaire non alibi mais un partenaire qui au fil des années démontre que ce partenariat privé et autorités est bénéfique à l'ensemble de nos communes.

Et vous chers membres, vous avez compris que la visibilité proposée est intéressante, et qu'au vu de la qualité tant de notre rédacteur en chef Monsieur Dominique Traversin, que de notre membre Nectardesing madame Marianne Jaquet pour le graphisme ainsi que notre imprimeur local membre du GCAB Christophe Mury nous démontre que nous avons de la qualité locale et vous l'avez bien compris car votre intérêt à optez pour le paquet cotisation et 3 annonces de 1/8 est presque sollicité par la moitié de nos membres.

A vous, chers membres de vous inviter d'échanger en visualisant le site du GCAS www.gcas.ch afin qu'il vous renseigne sur divers éléments de nos implications, et sur l'ensemble des membres.

Nous vous rappelons qu'il est toujours possible de nous fournir votre logo et un petit texte de présentation.

Et si vous n'êtes pas curieux, je vous invite à le devenir car notre responsable du Site monsieur Pierre-Yves Genoud nous réserve quelques petites surprises.

Vous informer qu'à ce jour, notre groupement contient 104 membres.

Pour terminer je souhaiterais remercier l'exécutif communal ainsi que le secrétaire municipal, les services communaux pour la collaboration et les échanges qui sont toujours resté dans un esprit constructif malgré les dossiers pas toujours faciles car les positionnements des parties représentées permettant ou ne permettant pas l'application selon l'interprétation de règlements ou de loi.

Je vous remercie Mesdames et Messieurs les membres du groupement pour votre confiance ainsi que vos rôles sociaux économiques indispensables à nous tous.

A l'entreprise Cornaz-Fontanellaz pour la mise à disposition de ces bureaux lors de nos séances de comité ainsi que l'infrastructure administrative.

Au Service des forêts Alex Combernoux et son équipe pour leur implication à adapter les locaux afin de nous accueillir ici.

Et un tout grand merci à vous chers membres du comité qui effectué dans l'ombre un travail permettant le bon fonctionnement de notre groupement et pour votre esprit constructif lors de mes demandes qui parfois sont certainement pour vous exigeantes.

Je vous remercie de votre attention.

4) Rapport de la caissière

Mme Debernardi commente les comptes :

Bénéfice de CHF 10'199.05

Frais bureau ont diminué de CHF 1'233.45.

Les cotisations sont inférieures soit CHF 8'625.- en 2018.

Les Produits Communeinfo ont augmenté en 2018 à CHF 10'650.- contre 9'350.05 de charges.

Actifs au 31.12.2018

En caisse : CHF 321.80

Poste : CHF 19'550.35 car beaucoup de membres ont payé la cotisation 2019 à fin 2018.

Raiffeisen : CHF 31'853.68

Soit un total de 51'725.83

Les charges d'exploitation sont restés stables par rapport à 2017. Les produits sont également restés stables. La diminution de produit dans le compte « cotisation » est due au fait que presque la moitié des membres ont pris la cotisation avec les annonces, soit CHF 75.- la cotisation au lieu de CHF 100.-.

Le nombre Total de nos membres en 2018 était de 100, ce qui est resté stable par rapport à 2017.

5) Rapport des vérificateurs

1^e membre : M. Sébastien Mosimann

2 membre : M. Pascal Corthésy

Suppléante : Mme Ogiz

Réunion du rapport effectuée le 13 mars 2019

Discussion ouverte – Aucune question des membres

Mme Ogiz lit le rapport des vérificateurs des comptes.

6) Adoption des rapports et décharge au comité

Le rapport et les comptes sont approuvés à l'unanimité et décharge est donnée à la caissière et au comité. Le président remercie la caissière Mme De Bernardi ainsi que les vérificateurs.

7) Fixation des cotisations annuelles pour 2020

Membre actif CHF 100.- ou CHF 300.- comprenant uniquement 3 annonces de 1/8 de page
Membre Honoraire CHF 50.-

La discussion est ouverte. Aucune remarque des membres. Les cotisations restent inchangées pour 2020 et acceptées à l'unanimité.

8) Elections et démissions

Selon l'article 10 des statuts, 5 membres au moins composent le comité.

L'élection du comité pour la prochaine année tel que présenté est :

Mesdames Manuela Debernardi, Ariane Wunderli, Dana Genoud,
Messieurs Philippe Lagler, Jean-François Golay, Pierre-Yves Genoud et votre serviteur. Les membres sont réélus à l'unanimité par des applaudissements.

Le président Monsieur Guy Marti est réélu aussi à l'unanimité pour une nouvelle année par applaudissements. Il remercie l'ensemble du Comité qui contribue activement au bon fonctionnement et développement du GCA

10) Désignation des vérificateurs des comptes pour 2018

1er membre : M. Pascal Corthésy

2^e membre : Mme Julie Ogiz

Suppléant : M. Joël Grisoni

La proposition est acceptée à l'unanimité.

11) Propositions individuelles et divers.

Monsieur leur Syndic, Alain Bovay prend la parole et souligne qu'il est important d'échanger, et d'écouter les besoins des entreprises de la Commune. Il se réjouit du fait que le contact avec le GCAS a été renforcé. Il remercie également de sa présence M. Bernard Schmid, Président de la Promove, qui, depuis sa création, dynamise et fait avancer les dossiers dans la région.

CommUneInfo a atteint son rythme de croisière. Ce magazine tous ménages est bien lu et les retours sont excellents. Il remercie le GCAS pour sa collaboration.

Messieurs les Municipaux Thierry George et Dominique Epp s'occupent du développement de sites stratégiques avec une volonté partagée avec les habitants, d'avancer, de régler et d'accepter les propositions faites par la Commune.

PPA La Veyre : env. 470 places de parc sont envisagées. Alors qu'il faut une étude d'impact à parti de 500 places, l'Etat analyse et réfléchit en ce moment à cet projet.

Rio Gredon : le GCAS est représenté dans la commission thématique de la mobilité. La commune répondra au courrier resté sans réponse à ce jour.

Route des Deux-Villages : Des contacts ont eu lieu avec les riverains et la consultation publique s'est bien passée. Les retours sont excellents. Il y aura de nombreuses étapes et le financement reste à trouver.

Plate-forme entreprises : il s'agit de rencontres importantes pour être en contact et entendre les préoccupations des entreprises

Arrêt Château d'Hauteville : une belle opportunité a été saisie. Cette dernière s'est mise en place en 48 h. !!

Projet Coop : il reste une seule opposition. Autrement ce projet a été bien accepté par la population.

Rapprochement fusion : préavis en mai. Les groupes de travaux ont rendu leurs rapports. Chaque groupe a répondu favorablement. La prochaine étape sera de préparer une convention de fusion.

Qualité locale : Il adresse ses remerciements au GCAS et aux commerçants car les temps sont plus durs en ce moment dû à un changement de paradigme économique.

Il cède la parole à M. Georges et M. Epp qui n'ont rien à ajouter.

M. Bernard Schmid, Président de la Promove et Christophe Mury, Président du GCAB remercient le GCAS pour l'invitation et ce dernier transmet les salutations du GCAB.

Aucune proposition n'est faite de la part des membres ou du Comité.

La séance est levée à 18h48 et la parole est cédée à M. Manuel Goumaz pour sa présentation intitulée « A dos de bambou : Partir sac à dos et revenir à vélo ».

La secrétaire :
Ariane Wunderli

